

## **Disponibilité céréalière et contraintes à la production dans le Département d'Oussouye, Sénégal**

**Thérèse Marie Ndébane NDIAYE\* et Jean Noël Etienne DIATTA**

<sup>1</sup> *Université Gaston Berger, UFR de Lettres et Sciences Humaines, Laboratoire Dynamiques des territoires et Développement (LEIDI), BP 234, Saint-Louis, Sénégal*

<sup>2</sup> *Université Gaston Berger, UFR de Lettres et Sciences Humaines, Laboratoire Observatoire pour l'Étude des Urgences des Innovations et des Mécanismes du Changement Social, BP 234, Saint-Louis, Sénégal*

(Reçu le 27 Mars 2021 ; Accepté le 28 Juin 2021)

---

\* Correspondance, courriel : [tndiaye18@gmail.com](mailto:tndiaye18@gmail.com)

### **Résumé**

Constituant pour la grande majorité de la population mondiale l'alimentation de base, les céréales sont au cœur d'enjeux de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les productions céréalières sont adaptées à des schémas d'agriculture vivrière qui est une forme d'agriculture particulièrement présente dans les pays en développement. Si les systèmes de production agricoles pratiqués sous toutes les latitudes doivent faire face à plusieurs défis communs : croissance démographique, réchauffement climatique, raréfaction et dégradation des ressources productives, l'agriculture vivrière semble plus affectée en Afrique notamment en raison de l'importante proportion de la petite paysannerie pauvre. Cet article a pour objectif d'étudier l'état des productions céréalières dans le département d'Oussouye (Sud-Sénégal) ainsi que les facteurs majeurs qui pèsent sur les équilibres vivriers. Grâce à une méthodologie axée sur une utilisation de données de terrain quantitatives et qualitatives ainsi que des données de seconde main constituées par des statistiques agricoles, il a été possible de montrer l'insuffisance et la variabilité de la production céréalière locale exacerbées par des contraintes multiformes qui fragilisent davantage la sécurité alimentaire des ménages.

**Mots-clés :** *disponibilité céréalière, contraintes à la production, département d'Oussouye, Sénégal.*

### **Abstract**

#### **Cereal availability and production constraints in the department of Oussouye (Senegal)**

Constituting the staple food for the great majority of the world population, cereals are at the heart of food and nutritional security issues. Cereal productions are adapted to subsistence farming patterns which is a form of agriculture particularly present in developing countries. If the agricultural production systems practiced in all latitudes must face several common challenges i.e. demographic growth, global warming, scarcity and degradation of productive resources, subsistence agriculture seems to be more affected in Africa, in particular because of the high proportion of the small poor peasantry. This article aims to study the state of cereal production in the department of Oussouye (Senegal) as well as the major factors weighing on food

balances. Thanks to a methodology based on the use of quantitative and qualitative field data as well as second-hand data constituted by agricultural statistics, it was possible to show the insufficiency and the variability of the local cereal production exacerbated by multifaceted constraints which further weaken household food security.

**Keywords :** *cereal availability, production constraints, Oussouye department, Senegal.*

## 1. Introduction

Les produits céréaliers restent plus que jamais indispensables à l'alimentation humaine. Ils composent selon les régimes alimentaires nationaux, un pourcentage plus ou moins élevé des apports en calorie. L'utilisation mondiale de céréales en 2020-2021 a été estimée à 2.744 millions de tonnes [1]. En Afrique subsaharienne, les céréales complétées par les légumineuses représentent plus de deux tiers de l'apport calorique [2] et couvrent à l'échelle de tout le continent une superficie de 98 226 080 ha [3]. Si le blé constitue la principale céréale dans les régions tempérées, dans les zones tropicales c'est le riz qui prédomine. Le sorgho considéré comme une céréale secondaire rustique est particulièrement cultivé en milieu tropical et subtropical d'Afrique et d'Asie mais avec des productions limitées liées à l'absence de systèmes d'irrigation [4]. Malgré l'importance des céréales pour la sécurité alimentaire des ménages ruraux comme urbains, les rendements céréaliers en Afrique sont inférieurs à la moitié de la moyenne mondiale [5]. Celles-ci servent essentiellement de cultures vivrières de subsistance c'est-à-dire qu'elles sont essentiellement destinées à l'alimentation du groupe familial que la famille soit élargie ou réduite au ménage [6]. Au moment où dans les pays développés, les schémas de production céréaliers actuels s'orientent vers un réajustement des systèmes de production en mettant l'accent sur la valorisation des substituts, les petits producteurs des pays en développement se maintiennent dans une agriculture de subsistance qui emploie encore des méthodes traditionnelles de production [7, 8]. Ce qui explique en partie l'insuffisance des productions alimentaires nationales d'où le recours massif aux importations de produits vivriers notamment le riz et le blé [9] même si l'étude de [10] révèle que dans plusieurs pays sahéliens, la domination des céréales importés n'est pas si nette.

La disponibilité alimentaire fait partie des quatre dimensions de la sécurité alimentaires. Celle-ci existe s'il y a une quantité suffisante de nourriture de nature et de qualité appropriée dans tout le territoire national, qu'elle provienne de la production locale, des importations y compris les aides alimentaires [11]. En 2019, 32 pays d'Afrique dont le Sénégal ont eu besoin d'une aide alimentaire extérieure [1]. La vulnérabilité et la dépendance alimentaire des pays en développement ont été bien mises en évidence par les émeutes urbaines de la faim de 2007-2008 qui ont touché plusieurs métropoles africaines [12 - 14] et qui ont permis d'exprimer également l'extrême vulnérabilité de la paysannerie et l'inégalité dans l'accès à la nourriture [15]. En outre, la crise alimentaire a entraîné une augmentation du nombre de personnes sous-alimentées chroniques dans le monde (821 millions en 2018 selon la FAO) avec une écrasante majorité (805 millions) vivant dans les pays en développement. L'insécurité alimentaire en Afrique a fait l'objet de nombreuses réflexions [16 - 20]. Plusieurs facteurs multiformes agissent de façon plus ou moins significative sur l'insécurité alimentaire notamment au Sahel : les aléas climatiques (FAO, 2016), la pauvreté monétaire et la taille du ménage [21] les conditions d'accès au foncier, au crédit, aux intrants et aux marchés, les faibles investissements en infrastructures routières et agricoles [22], les attaques acridiennes, entre autres. Au Sénégal, malgré l'accroissement des productions céréaliers lié aux performances de la riziculture irriguée dans la région de la vallée du Fleuve (Nord Sénégal) impulsées par le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), le Sénégal reste déficitaire. L'insuffisance de la production céréaliers nationale couplée au faible pouvoir d'achat des ménages urbains et ruraux expliquent la montée de l'insécurité alimentaire. En

effet, la dernière Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition (2014) a révélé que 16% de la population sénégalaise sont en situation d'insécurité alimentaire et 42% ont une sécurité alimentaire limite [23]. Ces chiffres sont révélateurs du niveau de production au plan national, mais dans ce présent article, il s'agit de nous interroger sur la performance des systèmes de production céréalière au niveau local. Alors, quel est l'état de la situation céréalière dans le département d'Oussouye situé au sud du Sénégal ? Outre la disponibilité, quels sont les facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux ? Cet article se propose d'étudier l'évolution de la disponibilité céréalière dans le département d'Oussouye ainsi que les facteurs de vulnérabilité alimentaire. Après avoir présenté le cadre géographique de l'étude ainsi que la méthodologie adoptée, cette étude procède à une caractérisation de la production céréalière à Oussouye et des différentes contraintes qui menacent la disponibilité des aliments de base.

## **2. Matériel et méthodes**

### **2-1. Présentation de la zone d'étude**

Le département d'Oussouye est situé au Sud-ouest de la région de Ziguinchor dont il couvre 12,14 % de la superficie [24]. Il fait partie des circonscriptions administratives les plus petites du Sénégal avec deux arrondissements et cinq communes. Le département dispose de nombreuses potentialités naturelles : pluviosité relativement abondante, richesse faunique et floristiques, relief plat, réserves en eaux de surface, etc. Mais les ressources naturelles de la zone sont de plus en plus grandement menacées du fait des actions anthropiques. L'agriculture vivrière en particulier la culture du riz est l'activité la plus pratiquée par les ménages du département. Celle-ci est tributaire de la pluviométrie et s'effectue encore de façon traditionnelle. Les productions sont essentiellement autoconsommées. A côté de la culture du riz et des autres céréales (mil, sorgho et maïs), il y a aussi d'autres activités telles que l'élevage extensif, l'agroforesterie, la pêche artisanale et commerciale, l'artisanat, le maraîchage, l'aviculture, etc. La plupart de ces activités dépendent surtout du tourisme qui est un secteur important de l'économie locale avec l'existence de la station balnéaire du Cap Skirring [24].

### **2-2. Données utilisées**

Pour analyser la dynamique évolutive de la production céréalière, nous avons recueilli au niveau du Cadre National de Concertation des Ruraux (CNCR) de Ziguinchor les statistiques des spéculations cérésières suivantes : riz, mil, sorgho et maïs. Les données qui comprennent les productions, les rendements et les superficies s'étalent de 2002 à 2015 pour les spéculations mil et maïs et de 1995 à 2015 pour le riz qui est la céréale la plus cultivée dans le département d'Oussouye. Un accent particulier est alors mis sur cette spéculation. Des données ont aussi été recueillies auprès des ménages-producteurs.

### **2-3. Approche par questionnaire et guide d'entretien**

Des questionnaires ont été administrés à 234 ménages répartis sur l'ensemble du département et ont mis l'accent sur les besoins vivriers et les contraintes à la production rizicole. Considérant que le riz est l'aliment de base et la principale céréale produite, le questionnaire d'enquête a été centré sur cette spéculation. Le caractère parfois limitatif des réponses obtenues à travers le questionnaire n'ayant pas permis d'obtenir certaines données, nous avons donc aussi tenu des entretiens semi-directifs avec quelques exploitants pour corroborer certaines informations obtenues à partir du questionnaire (entretien post-enquête par questionnaire).

## 2-4. Analyse des données

### 2-4-1. Calcul de la production céréalière disponible et des besoins de consommation

L'analyse de la disponibilité céréalière à partir des résultats des campagnes agricoles (riz, mil et maïs) permet de faire un état des lieux de la situation vivrière dans le département d'Oussouye. Il s'agit de voir pour une année donnée le volume de céréales en excédent ou déficit par rapport aux besoins alimentaires réels de la population. En d'autres termes, il s'agit de vérifier si les céréales produites couvrent les besoins des populations. La production céréalière disponible ainsi que les besoins de consommation ont été calculées suivant les **Formules** :

$$\text{Production céréalière disponible} = \text{Production brute} - \text{prélèvements} - \text{pertes} + \text{stocks initiaux} \quad (1)$$

$$\text{Besoins estimés} = (\text{Population} \times \text{Norme de consommation}) \div 1000 \quad (2)$$

$$\text{Production céréalière par tête} = (\text{Production céréalière disponible} / \text{Population}) \times 1000 \quad (3)$$

La production brute fait référence aux récoltes des céréales cultivées. Elle est effectuée en général par les services étatiques en charge du secteur agricole. Au Sénégal il s'agit de la Division de la Prévision des Statistiques Agricoles (DAPSA). Des doutes peuvent parfois subsister quant à la fiabilité des données de production agricole mais aucune analyse n'est possible sans ces statistiques. Les prélèvements représentent les réserves de semences pour la prochaine campagne agricole. Nous avons estimé à 30 % la partie gardée pour les semences. Les pertes sont estimées à 15 % pour les céréales locales sèches, pour le riz, elles sont estimées à 10 %. Il n'existe pas de données réellement fiables sur le niveau effectif des pertes post-récoltes. Ceux-ci varient selon les manipulations et les attaques auxquelles sont soumis les produits (mise en gerbe, battage, séchage, stockage, etc.). Dans plusieurs pays en développement, les pertes globales de céréales et de légumineuses à grains de l'ordre de 10 à 15 % sont assez courantes même si des taux beaucoup plus élevés peuvent être observés dans certaines régions des continents africain et latino-américain [25]. Concernant les stocks initiaux, il y a une absence de données en raison du caractère sensible de l'information dans cette région du Sénégal. A ce propos [26] ont montré que dans les terroirs marqués par la prédominance du système de production traditionnel, les stocks sont plus liés au prestige de posséder quelques réserves de riz local qui serviront lors de grandes fêtes communautaires. Beaucoup d'études sur les disponibilités céréalières s'appuient sur les normes de consommation fixées par la FAO. Ces normes de consommation sont très variables. Pour certains auteurs, la norme FAO de 200 kg de céréales décortiquées est reconnue comme étant la moyenne la plus proche de la réalité. Dans d'autres travaux [27] le bilan vivrier est analysé à partir de la norme de consommation estimée à 190 kg/habitant/an dans certains pays du Sahel. Le Comité Inter-Etat de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) l'a fixé pour certains pays du Sahel comme le Sénégal à 185 kg/habitant/an. Dans le cadre de ce travail, c'est cette norme qui a été utilisée. Celle-ci a été utilisée par l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) dans le cadre d'une étude sur la consommation des céréales de base au Sénégal [28].

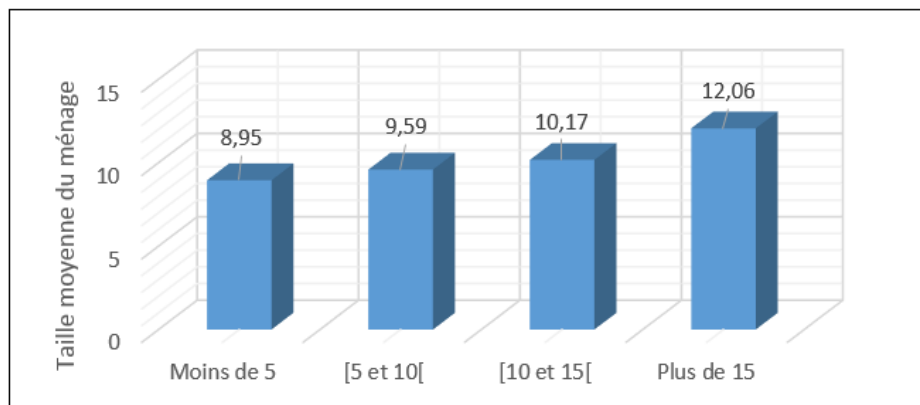
## 3. Résultats et discussion

Le traitement des données quantitatives a permis de comprendre l'état d'incertitude de la production céréalière dans le département d'Oussouye ainsi que les contraintes majeures qui limitent le potentiel agricole.

### 3-1. Pauvreté céréalière et vulnérabilité alimentaire des ménages

Selon les résultats de l'enquête, pour 85 % de l'échantillon, la production de riz ne permet pas de couvrir toute l'année. Pour les ménages interrogés, 43,4 % estiment que la récolte de riz obtenue consommée quotidiennement par les membres du ménage ne tient que sur 4 et 6 mois maximum. Pour 30,8 %, la durée

de consommation est très faible, entre 1 et 3 mois seulement. Par ailleurs, les enquêtes révèlent une taille moyenne des ménages de l'étude élevée. Celle-ci est de 9,78 individus. 103 participants au questionnaire sur 234 ont un ménage composé au moins de 9 membres et pour 59 participants la taille du ménage est comprise entre 10 et 15. La consommation moyenne du riz en fonction de la taille du ménage est présentée dans la **Figure 1** pour montrer l'influence que cette variable peut avoir sur la situation alimentaire notamment sur la préservation des stocks. 39 % des ménages interrogés estiment acheter entre 5 et 10 sacs de riz de 50 kg au moins chaque année, pour 15 % des répondants, le déficit en riz est comblé par l'achat de 10 à 15 sacs de riz. Les résultats obtenus par [29] à Ouagadougou indiquent que les ménages les plus grands en termes d'effectifs seraient plus exposés à l'insécurité alimentaire comparativement aux ménages d'au plus trois membres, les ménages comptant entre 4 et 6 membres ayant un risque de 79 % d'être en situation d'insécurité alimentaire faible ou modérée.



**Figure 1 :** *Consommation du riz par rapport à la taille des ménages*

Les écarts de production entre le riz et les autres céréales sont considérables. Entre 1995 et 2015, les superficies rizicoles tournent en moyenne autour de 6346,9 ha avec un rendement de 1589,14 kg/ha [30]. Les productions des céréales sèches quant à elles atteignent rarement les 500 tonnes comme indiquées dans le **Tableau 1**. Les superficies ont connu une hausse de 33 % entre 2005 et 2015 mais les productions sont très modestes du fait d'une baisse des rendements à hauteur de 5,3 % par an. Sur la période 2005-2015, la production moyenne est de 239 tonnes pour le mil et 164,5 tonnes pour le maïs. La situation du maïs est plus inquiétante compte tenu de la baisse régulière des surfaces agricoles et des rendements (**Tableau 1**). La moyenne de la production rizicole disponible entre 2002 et 2015 est de 6362 tonnes contre 160 tonnes pour le mil et 158 tonnes pour le maïs. C'est le riz qui couvre quasiment l'essentiel des besoins énergétiques.

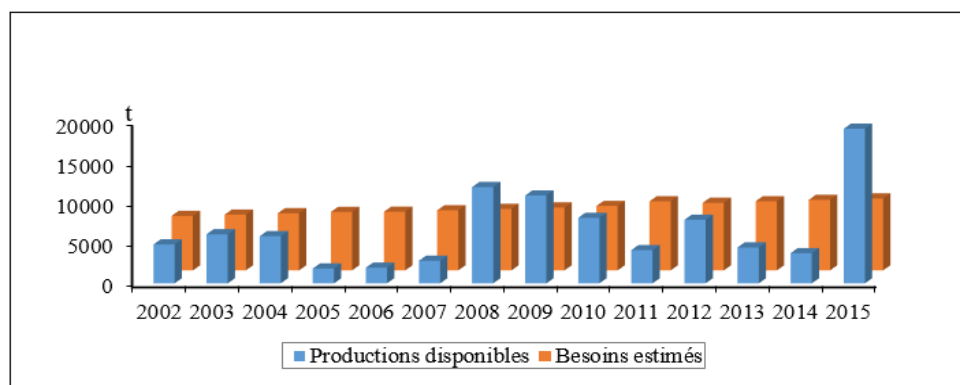
**Tableau 1 :** *Superficies, productions et rendements moyens du mil et du maïs dans le département d'Oussouye (2005-2015)*

	Mil			Maïs		
	Sup	Prod	Rend	Sup	Prod	Rend
Moyenne	328,6	239	688,5	115,2	164,5	798,5
Ecart-type	357,9	271	142,1	153,5	261	750,3
TCM (%)	33,9	27	-5,3	-12,7	-19,7	-8,2

*TCM : Taux de croissance moyenne annuel*

*Source : DAPSA, calculs des auteurs*

L'examen de la **Figure 2** nous permet de constater une forte variation des disponibilités céréalières. Celles-ci ne dépassent les besoins de consommation que durant les campagnes agricoles de 2008, 2009, 2010 et 2015. Entre 2005 et 2007 la disponibilité céréalière est très faible comparée aux besoins de production.



**Figure 2 :** Estimation des productions céréalières disponibles par rapport aux besoins de consommation

La disponibilité par tête est respectivement pour les trois années de 46,9 ; 49,6 et 69,7 kg/hab/an (**Tableau 2**), des valeurs qui sont largement en deçà de la norme de consommation. Un grand bond survient entre 2008 et 2010. Il peut être attribué aux mesures prises au sortir de la crise de 2008 qui a certes, rappelons-le, surtout touché le milieu urbain. Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest en particulier au Nigéria, au Mali et au Sénégal, l'on a noté une augmentation de la production de riz de 5,4 % en moyenne entre 2008 et 2010 [31]. La faiblesse de la disponibilité céréalière dans le département d'Oussouye peut s'expliquer par le peu de place accordée aux céréales sèches dans le système agro-alimentaire malgré l'équilibre nutritionnel qu'elles peuvent créer. En outre, les terres agricoles sont dans leur grande majorité constituées par les zones inondables dédiées à la culture du riz dont la production est intimement liée à la fonction sociale qu'il occupe [32]. Par ailleurs, la faiblesse des terres hautes ne permet pas une importante diversification agricole. Contrairement à la haute Casamance où la production céréalière est dominée par le sorgho, le mil et le maïs [33], à l'échelle de toute la Basse Casamance, celle-ci est tirée vers le haut par le riz [34]. En raison de la primauté du riz sur les autres céréales, le risque de connaître des moments de pénurie alimentaire est plus prononcé. La durée de consommation du riz étant très réduite, les ménages sont obligés de s'orienter vers le marché pour résorber le déficit. Or l'accès aux produits alimentaires importés en milieu rural est rendu difficile par la pauvreté mais aussi par la fluctuation des prix. Cette dernière découle des fluctuations des productions nationales, de l'étroitesse des marchés, de la faiblesse du stockage, des coûts de transaction élevés entre les producteurs et les intermédiaires et du manque d'information de marché [35]. [36] ont montré la corrélation entre la variation des prix internationaux et la commercialisation du riz local. Le riz globalement acheté au comptant, son prix est un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire [37]. La faible productivité agricole et la dépendance au marché constituent ainsi d'importants facteurs d'insécurité alimentaire dans le département d'Oussouye. [37] ont d'ailleurs conclu qu'au Sénégal, les producteurs de riz sont plus atteints par l'insécurité alimentaire sévère que les autres acteurs du monde rural en raison de la précarité de la riziculture familiale. La Casamance qui regroupe les régions au sud du Sénégal fait partie des régions fortement exposées aux chocs naturels et où le taux d'insécurité alimentaire est toujours supérieur ou égal à 50 %, parfois il atteint 90 % dans le département de Sédhiou en moyenne Casamance [38]. La dernière Enquête sur la sécurité alimentaire et la nutrition (2013) a montré qu'Oussouye fait partie des départements où le taux de prévalence à l'insécurité alimentaire est parmi les plus élevés au Sénégal (51 %). Même dans les zones où l'agriculture irriguée est développée comme la région de la vallée du fleuve Sénégal, les petits producteurs sont confrontés à des problèmes de disponibilité alimentaire en raison de la faiblesse des superficies et de la cherté des coûts de production [39].

**Tableau 2 : Production céréalière disponible en kg/hab/an dans le département d'Oussouye**

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Prod. Dispo.	131	162	152	46	49	69	289	258	188	89	166	92	75	381

Source : DAPSA, calculs des auteurs

### 3-2. Une détérioration du vivrier liée à plusieurs facteurs

Parmi les facteurs qui ont concouru à dégrader le système de production vivrière figure la précarité croissante du milieu physique. Elle est en grande partie liée à la variabilité pluviométrique observée un peu partout en Afrique de l'Ouest [40]. Les enquêtés ont observé à près de 96 % une récession de la pluviométrie de même qu'une augmentation des températures (80 % de l'échantillon) au cours des dernières décennies. Les effets de la variabilité et de la péjoration climatique sur les productions vivrières en Haute Casamance [33, 41] et en Basse-Casamance ont été identifiés [42, 43]. Celles-ci ont exacerbé les problèmes de salinité des rizières soumises à la diffusion du sel par une nappe phréatique fortement salée et aussi à travers les réseaux de marigots. Cependant, la gestion des ouvrages de retenue d'eau et des différents endiguements, qui permettent le dessalement des rizières, est de moins en moins effectuée en raison du manque de main d'œuvre. Près de 82 % de l'échantillon ont estimé d'ailleurs avoir perdu des parcelles, ce qui augmente la vulnérabilité alimentaire des ménages. Pour 64 % des répondants, c'est le manque de main d'œuvre qui est à l'origine de la baisse de la production agricole et des difficultés de mise en valeur des terres. Avec le départ massif vers les villes, les travaux d'entretien qui s'effectuaient traditionnellement pendant au moins 8 mois de l'année sont devenus rares. Par ailleurs, le retour tardif des jeunes filles notamment a parfois des conséquences sérieuses sur d'autres activités telles que le repiquage.

L'entretien des digues demeure problématique pour une population d'actifs vieillissante, comme le souligne un répondant du village d'Ediougou : « nous avons quelques terres abandonnées parce qu'avec l'école actuellement, les jeunes ne cultivent pratiquement plus, il n'y a qu'une vieille génération qui continue à cultiver, à part quelques jeunes qui descendent après les cours pendant l'hivernage ». Un autre enquêté du village de Djivente converge dans le même sens et note que : « même si les terres n'étaient pas dégradées à cause du sel, ils ne pourraient pas les cultiver toutes parce que les jeunes sont partis à Dakar, il n'y a plus que les vieux ». Le problème qui se pose alors c'est l'entretien des ouvrages collectifs de protection des rizières, mais comme le signale ce répondant du village de Samatite : « après un diplôme d'ingénieur, le jeune diola n'acceptera plus de retourner entretenir les digues de son père. Il y a une expression locale qui dit ceci : cultiver n'est pas un métier ». La migration scolaire représente une part importante des départs. D'ailleurs la scolarisation a entraîné quelques réaménagements dans les fonctionnements socio-culturels et religieux. En effet certaines grandes fêtes sont parfois calées sur le calendrier des élèves pour leur permettre de participer. Si les écoles élémentaires sont présentes dans les villages, après l'entrée en sixième, s'effectue un exode rural croissant pour poursuivre les études secondaires soit à Oussouye ou à Ziguinchor et les études supérieures dans les différentes universités du Sénégal. Outre la scolarisation, les migrations temporaires de travail s'imposent aux jeunes ruraux dont les besoins d'indépendance financière et d'émancipation sont de plus en plus importants [44]. Ainsi, le tourisme ainsi que certaines activités non agricoles viennent s'ajouter aux facteurs explicatifs du manque de main d'œuvre. L'unique solution qui s'offre aux ménages est le recours à une main-d'œuvre étrangère. Mais c'est là un luxe pour beaucoup de ménages qui n'ont pas d'autres choix que de laisser les terres en friche. En raison du changement de mode de vie, des activités importantes d'entretien ou de préparation du sol figurent de moins en moins dans les préoccupations des

ménages. La fumure, une tâche habituellement réservée aux femmes est de plus en plus délaissée. Celles-ci avouent ne plus avoir le temps d'effectuer cette opération d'autant plus que les jeunes filles sont absentes durant la période où elle doit s'effectuer. En outre, il y a aussi le fait que le transport du fumier organique est difficile du fait de la distance plus ou moins importante entre les parcelles rizicoles et les habitations. 53 % de l'échantillon (124 ménages enquêtés sur 234) estiment maintenir cette activité, mais elle se fait rarement pour 44,7 % d'entre eux. À côté de la fumure, la jachère de régénération n'est plus systématiquement pratiquée. Les ménages justifient leur position par le contexte environnemental actuel qui réduit le potentiel foncier. Les règles d'héritage locales [45] ainsi que la conception conservatrice des ressources foncières [46] sont aussi considérées comme des contraintes à la production agricole et au-delà au développement local. En effet à Oussouye, le système coutumier d'attribution des terres exclusivement favorable aux autochtones hommes continue d'être appliqué. Celui-ci constitue un facteur d'inégalité pour les allochtones qui considèrent que cela limite l'élargissement des possibilités en matière de production et de création d'activités économiques. Leur faible accès aux ressources les amène parfois à entrer en conflit avec les autochtones pour des raisons de prêts de longue durée. C'est pourquoi dans le contexte actuel de dégradation qui restreint la disponibilité des terres cultivables, le système d'emprunt de terres a fortement diminué. Pour 71,4 % des personnes interrogées, il n'est pas possible d'acquérir de nouvelles terres car le système foncier impose une attribution stricte des terres généralement dans la famille.

#### **4. Conclusion**

Dans le département d'Oussouye, même si les cultures vivrières en l'occurrence la riziculture inondée continuent d'occuper une place importante dans le système de production, celles-ci peinent de plus en plus à garantir la sécurité alimentaire aux exploitations de type familial. Notre démarche a permis d'examiner le niveau de production domestique de produits vivriers en mettant l'accent uniquement sur les céréales. Les résultats indiquent que l'écart entre les productions disponibles et les besoins estimés est important. La plupart des ménages ne parviennent pas à se nourrir toute l'année à partir de leurs propres productions. La réduction de la durée de consommation les oblige ainsi à recourir au marché pour s'approvisionner en riz. Le système de production est déstabilisé sous l'effet de divers facteurs qui se conjuguent pour renforcer la vulnérabilité alimentaire et économique des ménages. Parallèlement aux perturbations climatiques et à la dégradation du milieu physique qui ont une influence négative sur le milieu naturel et donc subséquentement sur la vie des ruraux qui en dépendent, des facteurs anthropiques fragilisent aussi le système de production vivrière. Il s'agit de l'exode de la main-d'œuvre familiale qui provoque un changement des habitudes culturelles et plus globalement un recul de l'agriculture et de l'accès au capital foncier. Face à tant de défis et dans un souci de survie, l'on peut craindre une multiplication des stratégies de sécurisation alimentaire qui peuvent augmenter la pression sur des écosystèmes déjà fragiles. Bien que les résultats de l'étude ne permettent d'établir une situation alimentaire globale du département d'Oussouye car n'ayant pas pris en compte toutes les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ils permettent toutefois de juger les capacités productives locales et donc d'aider à la compréhension de l'urgence d'une intervention en faveur des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables.



## Références

- [1] - FAO, « Perspectives de récolte et situation alimentaire », Rapport mondial trimestriel, 4 (2020)
- [2] - J-F. CRUZ, J. HOUNHOUIGAN, M. HAVARD et T. FERRE, in « *Agricultures tropicales en Poche* », Ed. Quae, CTA, Presses agronomiques de Gembloux, (2019)
- [3] - Données FAOSTAT, (2015) <http://Faostat.fao.org>
- [4] - OCDE/FAO, « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2020-2029 », Rapport, (2020)
- [5] - H. MACAULAY et T. RAMADJITA, « Riz, maïs, millet, sorgho et blé », Document de référence Nourrir l'Afrique, Dakar, Sénégal, (2015)
- [6] - J-L. CHALEARD, in « *L'Afrique : Vulnérabilité et défis* », Editions du Temps, Nantes, (2003) 267 - 292
- [7] - P. HUGON, *Oléagineux, Corps gras, Lipides*, 9 (6) (2002) 409 - 415
- [8] - M. MAZOYER et L. ROUDART, in « *Du grain à moudre : genre, développement rural et alimentation* », Ed. Genre et développement (2011), file:///C:/Users/Mon%20PC/Downloads/iheid-6740.pdf consulté le 02 juillet 2021
- [9] - S. M. A. TRAORE, D. H. OUMAROU, B. ISSOUFOU et A. BALLA, *Agronomie africaine*, 32 (3) (2020) 251 - 264
- [10] - N. BRICAS, C. TCHAMBA et P. MARTIN, *Cahiers Agricultures*, 25 (5) (2016) 1 - 10
- [11] - M. BERDAI, *New Medit*, 15 (1) (2016) 53 - 61
- [12] - P. JANIN, *Politique étrangère*, 2 (2009) 251 - 263
- [13] - M. DUFUMIER et P. HUGON, *Revue Tiers-monde*, 4 (196) (2008), 927 - 934
- [14] - C. GOLAY, *International Development Policy*, 1 (2010) 229 - 248
- [15] - F. BAUDOIN, D. PARLONGUE, P. CHALMIN et B. PARMENTIER, *Le Journal de l'Ecole de Paris du management*, 2 (82) (2010) 37 - 45
- [16] - J. DESTOMBES, « Les causes structurelles de l'insécurité alimentaire chronique en Afrique. Etude de cas : Ethiopie, Burkina Faso et Zambie », Rapport, (2003)
- [17] - R. K. YABILE, *Agronomie Africaine*, 23 (3) (2011) 259 - 272
- [18] - N. N. DEMBELE, « Projet d'Appui au Système d'Information Décentralisé du Marché Agricole », Docume
- [19] - M. GARCIN et G. PELTIER, *Techniques Financières et Développement*, 1 (110) (2013) 19 - 27
- [20] - F. GERARD, S. DURY, J-F. BELIERES, M. KEITA et M. BENOIT-CATTIN, *Cahiers Agricultures*, 21 (5) (2012) 356 - 365
- [21] - I. BOCOUM, *Perspective*, (14) (2012) 1 - 4
- [22] - A. K. D. WAÏGALO, *Tropicultura*, 36 (2) (2018) 392 - 399
- [23] - PAM, « Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition », Rapport, (2014)
- [24] - ARDZ, « Plan départemental de développement d'Oussouye » version définitive, (2016)
- [25] - M. De LUCIA et D. ASSENNATO, « L'après-récolte des grains : organisation et techniques », Bulletin des services agricoles de la FAO, (1992)
- [26] - J. L. POSNER, C. JOLLY et K. SALL, *Etudes et Documents*, 4 (13) (1991)
- [27] - D. OUEDRAOGO, M. KABORE et B. KIENOU, *Monde en développement*, 4 (140) (2007), 65 - 84
- [28] - Initiative Prospective Agricole et Rurale, « Subvention des intrants agricoles au Sénégal. Controverses et réalités, rapport annuel sur l'état de l'agriculture et du monde rural au Sénégal », Rapport, (2015)
- [29] - R. M. MILLOGO, A. B. SOURA, Y. COMPAORE et T. MILLOGO, *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, 3 (5) (2020) 109 - 124
- [30] - T. M. N. NDAYE, « Crise paysanne dans une région rizicole du Sénégal : la diversification comme adaptation à la crise du système de production vivrière et ses impacts environnementaux », Thèse unique, Université Gaston Berger, Saint-Louis, (2018)

- [31] - P. MENDEZ DEL VILLAR, J. M. BAUER, A. MAIGA, I. LAOULI, « Crise rizicole, évolution des marchés et sécurité alimentaire de l'Afrique de l'Ouest », Rapport, (2011)
- [32] - L. DIEDHIOU, « Riz, symboles et développement chez les diolas de Basse Casamance », Ed. Les presses de l'Université Laval, (2004)
- [33] - I. MBALLO, O. SY, C. FAYE, *Espace géographique et Société Marocaine*, (28/29) (2019) 161 - 178
- [34] - Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, « Situation économique sociale régionale », (2012)
- [35] - C. BUCEKUDERHWA et S. MAPATANO, *Vertigo*, 17 (2013), <https://journals.openedition.org/vertigo/13819?lang=en> consulté le 05 juillet 2021
- [36] - I. HATHIE et O. NDIAYE, « Etat des lieux des impacts des importations de riz sur la commercialisation du riz local », IPAR, Rapport final, (2015)
- [37] - P. MENDEZ DEL VILLAR, J. M. BAUER, A. MAIGA, I. LAOULI, « Crise rizicole, évolution des marchés et sécurité alimentaire de l'Afrique de l'Ouest », Rapport, (2011)
- [38] - PAM, « Analyse Intégrée du Contexte (AIC) », Rapport, (2017)
- [39] - J. N. E. DIATTA, « Innovations sociales et entrepreneuriat agricole en contexte de précarité : l'agrobusiness dans la vallée du fleuve Sénégal », Thèse unique, Université Gaston Berger, Saint-Louis, (2021)
- [40] - K. E. KASSIN, K. DOFFANGUI, B. KOUAME, R. G. YORO et A. ASSA, *Journal of Applied Biosciences*, 12 (2008), 633 - 641
- [41] - T. SANE, « La variabilité climatique et ses conséquences sur l'environnement et les activités humaines en Haute Casamance », thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Université Cheikh Anta Diop, Dakar (2007)
- [42] - T. M. N. NDIAYE, *Afrique SCIENCE*, 16(1) (2021) 1 - 10
- [43] - M. SENE, *Espace Géographique et Société Marocaine*, 20/21 (2018) 129 - 143
- [44] - B. GASTINEAU et V. GOLAZ, *Afrique contemporaine*, 3 (259) (2016) 9 - 22
- [45] - G. HESSELING, in « Comprendre la Casamance : Chroniques d'une intégration contrastée », Ed. Karthala, Paris, (1994) 243 - 262
- [46] - C. DIABONE, « Les ressources foncières et forestières et le développement en Basse Casamance : Regard de l'anthropologie du développement sur l'agglomération du Houlouf », Mémoire de maîtrise, Université de Laval, (2010)